

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 23093
Numéro SIREN : 842 573 891
Nom ou dénomination : 123 CLUB PME 2018

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 59213

alterDomus*



*** 123 Club PME 2018**

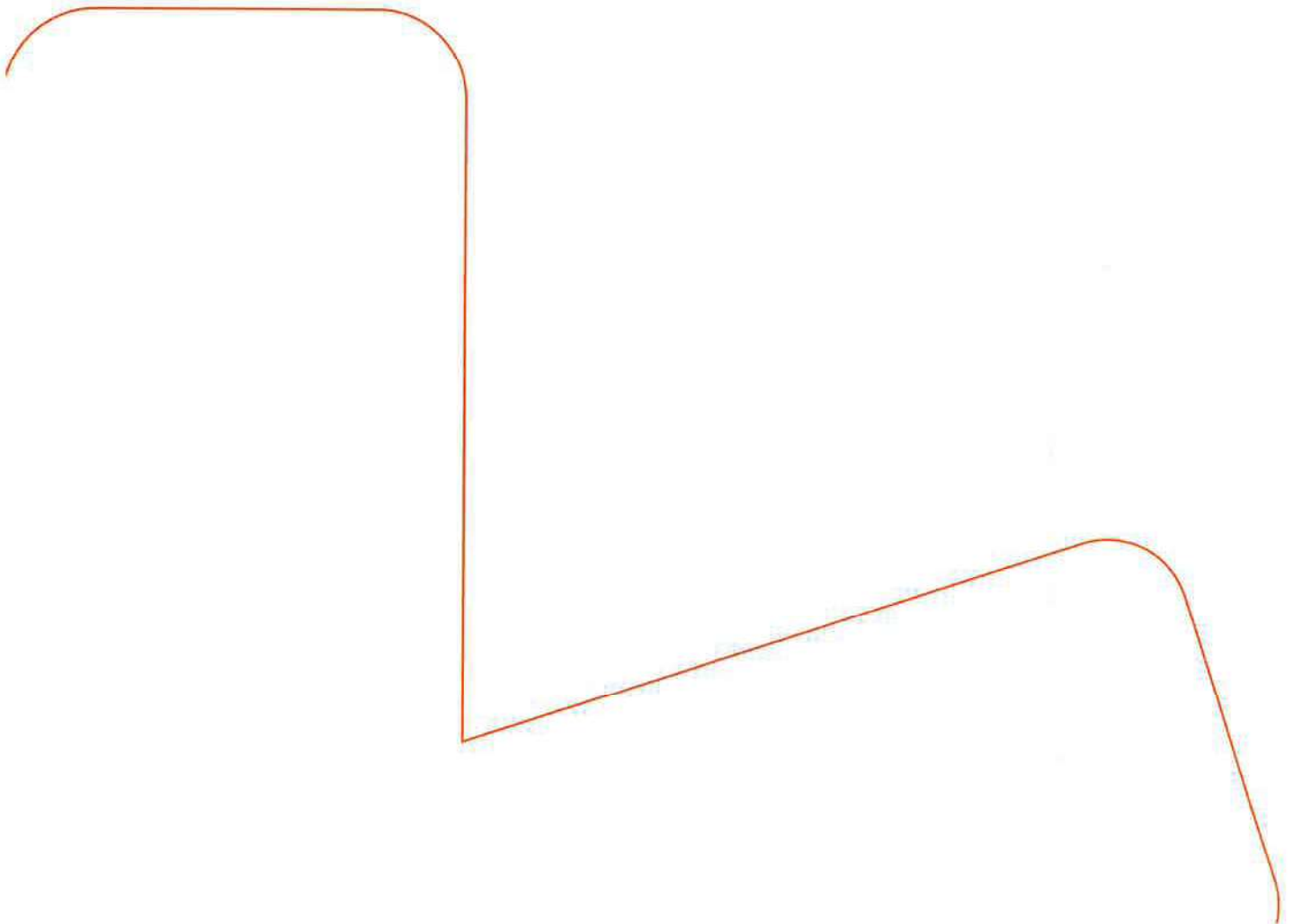
Numéro SIRET : 84257389100012

Code APE : 6420Z

94 rue de la Victoire
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2022 au 30/06/2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
Bilan	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	4
Annexes Légales	6

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 204 324,00	295 000,00	6 909 324,00	6 904 604,00
Créances rattachées à des participations	510 000,00		510 000,00	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	7 714 324,00	295 000,00	7 419 324,00	6 904 604,00
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				29 166,42
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
· Fournisseurs débiteurs				
· Personnel				
· Organismes sociaux				
· Etat, impôts sur les bénéfices				
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
· Autres	73 747,50		73 747,50	86 527,50
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	610 084,39		610 084,39	1 157 416,68
Disponibilités	52 458,78		52 458,78	22 449,26
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	736 290,67		736 290,67	1 295 559,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 450 614,67	295 000,00	8 155 614,67	8 200 163,86

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 8 404 430,00)	8 404 430,00	8 404 430,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-265 593,64	-1 240 303,97
Résultat de l'exercice	-64 639,19	974 710,33
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	8 074 197,17	8 138 836,36
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	81 417,50	61 327,50
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 155 614,67	8 200 163,86

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			75 590,19	84 614,67
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			75 590,19	84 614,67
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-75 590,19	-84 614,67
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			600,83	
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 325,69	783 708,49
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			3 834,21	
Total des produits financiers (V)			15 760,73	783 708,49
Dotations financières aux amortissements et provisions				306 325,69
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			3 609,73	5 057,80
Total des charges financières (VI)			3 609,73	311 383,49
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			12 151,00	472 325,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ((I-II)+III-IV+V-VI)			-63 439,19	387 710,33

Compte de résultat (suite)

	Présenté en Euros	
	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 137 000,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		3 137 000,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 200,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 550 000,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 200,00	2 550 000,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 200,00	587 000,00
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	15 760,73	3 920 708,49
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	80 399,92	2 945 998,16
RESULTAT NET	-64 639,19	974 710,33
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 8 155 614,67 € et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -64 639,19 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement
- Créance et dettes
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Evénements de l'exercice
- Evénements postérieurs à la clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

* Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au 30 juin 2023, la société détient des titres de participation pour une valeur totale de 7 204 324 euros. Elle a constaté une dépréciation de 295 000 euros pour les titres détenus de la Société ASD LA COUPOLE.

* Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

* Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

★ Constitution de la Société :

123 Club PME 2018 est une Société Anonyme à conseil d'administration constituée le 04 septembre 2018 pour une durée de 12 ans et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du tribunal de commerce de Paris le 24 septembre 2018 sous le numéro 842 573 891. Le siège social de la Société est situé au 94 rue de la Victoire 75009 Paris.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Son objet consiste en la prise de participations dans des sociétés éligibles aux mesures du régime du réinvestissement économique en cas d'apport/cession, prévues à l'article 150-0 B ter du Code général des impôts.

★ Acquisition de Participations :

123 Club PME 2018 a levé des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à sa politique d'investissement.

Au 30 juin 2023, elle détient des titres de participations dans 2 sociétés pour un montant de 7 204 324 € dans 2 sociétés réparti comme suit :

Investissements	Capital social	Prime d'émission	Valeur brute des titres détenus	Taux de détention du capital social
Société hôtelière de Pujols	2.126.250,00 €	2.068.475,00 €	4.254.324,00 €	95,77 %
ASD la coupole AP	10.845.958,00 €		2.950.000,00 €	27,50 %
			7.204.324,00 €	

Evènements de l'exercice

L'année 2022-2023 a été marquée par la guerre en Ukraine et une dégradation des perspectives économiques, notamment sur le second semestre, avec pour conséquences le développement d'un contexte inflationniste et un impact général sur les marchés. L'ensemble de ces éléments ont été pris en compte dans les jugements et estimations établis par la Direction pour l'élaboration des comptes clos au 30 juin 2023.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence	7 204 324		510 000
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	7 204 324		510 000
TOTAL GENERAL	7 204 324		510 000

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 714 324	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			7 714 324	
TOTAL GENERAL			7 714 324	

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	299 720		4 720	295 000
	6 606		6 606	
TOTAL Dépréciations	306 326		11 326	295 000
TOTAL GENERAL	306 326		11 326	295 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 326	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	510 000		510 000
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	98 948	98 948	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	608 948	98 948	510 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	81 418	81 418		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	81 418	81 418		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 63 439	
Résultat exceptionnel (et participation)	- 1 200	
Résultat comptable	- 64 639	

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	31/03/2020	31/08/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	15 mois	19 mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 404 430	8 404 430	8 404 430	8 404 430	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-75 965	497 328	5 069	-461 664	
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-75 965	497 328	5 069	-461 664	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-64 639	974 710	-507 946	-732 358	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Société Hôtelière	2 126 250	-561 150	95,77	4 254 324	4 254 324			852 326	-110 330	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
ASD La Coupole	10 845 958	-1 293 137	27,50	2 950 000	2 655 000			565 004	-513 225	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

★ Alter Domus France
Tel. + 33 (0) 1 56 91 30 00 / Fax + 33 (0) 1 56 91 29 99
37 Avenue Pierre 1^{er} de Serbie
75008 Paris
France

www.alterDomus.com

Alter Domus France - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris - Ile de France
SAS au capital de 2 297 500 € - RCS PARIS B 444 372 270 - N° SIRET 444 372 270 00041 - Code APE 6920 Z
N° de TVA intracommunautaire FR384444372270
Identifiant National de Compte Bancaire - RIB : 30438 00001 41355030002 72 - NG BANK FRANCE
Identifiant International Bancaire - BAN : FR78 3043 8000 0141 3550 3000 172 - BIC : NGBFRPP

123 CLUB PME 2018
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 8.404.430 euros
Siège social : 94, rue de la Victoire - 75009 Paris
842 573 891 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 25 mars à 13h30,

Les actionnaires de la Société tiennent au siège social de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (l'« **Assemblée** ») sur convocation du Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions statutaires.

Chaque actionnaire a été convoqué le 1^{er} mars 2024.

Les actionnaires ayant voté par correspondance ou procuration, **M. Marc Guittet** est désigné comme scrutateur.

L'Assemblée est présidée par **M. Xavier Anthonioz-Rossiaux**, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration (le « **Président** »).

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que tous les actionnaires ont voté par correspondance, directement ou représentés par un tiers.

L'Assemblée, pouvant valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Le **Cabinet Ancette et Associes**, Commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Président déclare que les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la loi :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- le projet des résolutions présentées par le Conseil d'Administration ;
- les rapports du Conseil d'Administration ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- un document mentionnant l'identité des administrateurs avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de surveillance.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport annuel sur l'activité et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023,

- Examen du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2023 et Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Examen des conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Le Président présente le rapport annuel du Conseil d'Administration exposant l'activité de la société au cours de l'exercice social écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir, ainsi que les rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2023.

Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 lesquels font apparaître une perte de (64.639,19) euros, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits rapports et desdits comptes.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires :

- Voix ayant voté pour : 2 038 500
- Voix ayant voté contre : 0
- Voix s'étant abstenues : 0

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (64.639,19) euros et d'affecter ce déficit de la manière suivante :

- En totalité au compte « Report à nouveau », lequel ressortirait, après affectation, à un montant débiteur de (330.232,83) euros.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 8.074.197,17euros.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires :

- Voix ayant voté pour : 2 038 500
- Voix ayant voté contre : 0
- Voix s'étant abstenues : 0

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve le contenu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires :

- Voix ayant voté pour : 2 038 500
- Voix ayant voté contre : 0
- Voix s'étant abstenues : 0

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires :

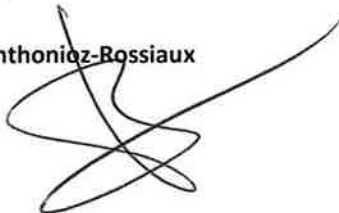
- Voix ayant voté pour : 2 038 500
- Voix ayant voté contre : 0
- Voix s'étant abstenues : 0

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Scrutateur de la séance.

Le Président

M. Xavier Anthonioz-Rossiaux



Le Scrutateur

M. Marc Guittet



CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

123 CLUB PME 2018

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

123 CLUB PME 2018

SA au capital de 8 404 430 euros

Siège social : 94, rue de la Victoire
75009 PARIS

842 573 891 RCS PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 Juin 2023

À l'assemblée générale de la société 123 CLUB PME 2018,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulée.

Villeurbanne, le 19 février 2024

Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

123 CLUB PME 2018

SA au capital de 8 404 430 euros
Siège social : 94, rue de la Victoire
75009 PARIS
842 573 891 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 Juin 2023

A l'assemblée générale de la société 123 CLUB PME 2018,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 CLUB PME 2018 relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissances les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes et annexes et nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale de la société 123 CLUB PME 2018.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

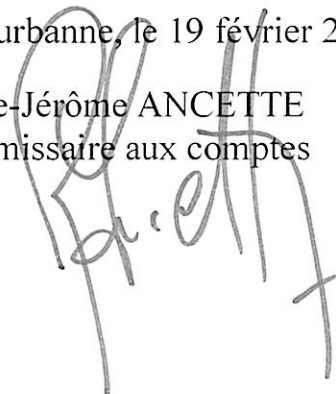
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 19 février 2024

Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in grey ink, appearing to read 'P. Ancette', is written over the printed name and title of the signatory.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 204 324,00	295 000,00	6 909 324,00	6 904 604,00
Créances rattachées à des participations	510 000,00		510 000,00	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	7 714 324,00	295 000,00	7 419 324,00	6 904 604,00
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				29 166,42
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	73 747,50		73 747,50	86 527,50
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	610 084,39		610 084,39	1 157 416,68
Disponibilités	52 458,78		52 458,78	22 449,26
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	736 290,67		736 290,67	1 295 559,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 450 614,67	295 000,00	8 155 614,67	8 200 163,86



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 8 404 430,00)	8 404 430,00	8 404 430,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-265 593,64	-1 240 303,97
Résultat de l'exercice	-64 639,19	974 710,33
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	8 074 197,17	8 138 836,36
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 417,50	61 327,50
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	81 417,50	61 327,50
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 155 614,67	8 200 163,86



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			75 590,19	84 614,67
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			75 590,19	84 614,67
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-75 590,19	-84 614,67
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances			600,83	
Autres intérêts et produits assimilés			11 325,69	783 708,49
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			3 834,21	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			15 760,73	783 708,49
Dotations financières aux amortissements et provisions				306 325,69
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			3 609,73	5 057,80
Total des charges financières (VI)			3 609,73	311 383,49
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			12 151,00	472 325,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-63 439,19	387 710,33



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 137 000,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		3 137 000,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 200,00	2 550 000,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 200,00	2 550 000,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 200,00	587 000,00
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	15 760,73	3 920 708,49
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	80 399,92	2 945 998,16
RESULTAT NET	-64 639,19	974 710,33
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 8 155 614,67 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -64 639,19 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

* Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au 30 juin 2023, la société détient des titres de participation pour une valeur totale de 7 204 324 euros. Elle a constaté une dépréciation de 295 000 euros pour les titres détenus de la Société ASD LA COUPOLE.

* Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

* Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

* Constitution de la Société :

123 Club PME 2018 est une Société Anonyme à conseil d'administration constituée le 04 septembre 2018 pour une durée de 12 ans et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du tribunal de commerce de Paris le 24 septembre 2018 sous le numéro 842 573 891. Le siège social de la Société est situé au 94 rue de la Victoire 75009 Paris.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Son objet consiste en la prise de participations dans des sociétés éligibles aux mesures du régime du réinvestissement économique en cas d'apport/cession, prévues à l'article 150-0 B ter du Code général des impôts.

* Acquisition de Participations :

123 Club PME 2018 a levé des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à sa politique d'investissement.

Au 30 juin 2023, elle détient des titres de participations dans 2 sociétés pour un montant de 7 204 324 € dans 2 sociétés réparti comme suit :

Investissements	Capital social	Prime d'émission	Valeur brute des titres détenus	Taux de détention du capital social
Société hôtelière de Pujols	2.126.250,00 €	2.068.475,00 €	4.254.324,00 €	95,77 %
ASD la coupole AP	10.845.958,00 €		2.950.000,00 €	27,50 %
			7.204.324,00 €	

Evènements de l'exercice

L'année 2022-2023 a été marquée par la guerre en Ukraine et une dégradation des perspectives économiques, notamment sur le second semestre, avec pour conséquences le développement d'un contexte inflationniste et un impact général sur les marchés. L'ensemble de ces éléments ont été pris en compte dans les jugements et estimations établis par la Direction pour l'élaboration des comptes clos au 30 juin 2023.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	7 204 324		510 000
Autres titres immobilisés.			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	7 204 324		510 000
TOTAL GENERAL	7 204 324		510 000



	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 714 324	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			7 714 324	
TOTAL GENERAL			7 714 324	



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	299 720		4 720	295 000
	6 606		6 606	
TOTAL Dépréciations	306 326		11 326	295 000
TOTAL GENERAL	306 326		11 326	295 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 326	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	510 000		510 000
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	98 948	98 948	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	608 948	98 948	510 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	81 418	81 418		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	81 418	81 418		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 63 439	
Résultat exceptionnel (et participation)	- 1 200	
Résultat comptable	- 64 639	

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	31/03/2020	31/08/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	15 mois	19 mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 404 430	8 404 430	8 404 430	8 404 430	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-75 965	497 328	5 069	-461 664	
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-75 965	497 328	5 069	-461 664	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-64 639	974 710	-507 946	-732 358	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					



Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Société Hôtelière	2 126 250	-561 150	95,77	4 254 324	4 254 324			852 326	-110 330	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
ASD La Coupole	10 845 958	-1 293 137	27,50	2 950 000	2 655 000			565 004	-2 041 225	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

